

Propositions municipales pour 2008-2014



Ces propositions municipales sont un cadre général, un réservoir d'idées à adapter à chacune des communes d'Occitanie.

De Champagne-Mouton (16) à Nice (06), de Sainte-Sévère (36) à Leucate (11), sur 9 régions administratives, dans des villages, des petites villes, des villes moyennes ou des métropoles, les réalités locales occitanes sont forcément différentes. Notre objectif est, à terme, de les faire converger.

L'engagement politique du PARTIT OCCITAN s'appuie sur les trois points centraux de sa Charte : "autonomie occitane", "justice sociale", "Europe des peuples et des régions solidaires" et les deux corollaires : "droits humains" et "respect de la planète".

C'est à travers eux que doivent s'envisager la promotion et l'application des propositions suivantes.

Contexte

La culture occitane est dans une nouvelle dynamique. Le rapport des Occitans à leur langue a évolué. La plupart des sondages en attestent : les Occitans ne veulent pas que leur langue disparaisse.

Des expériences positives se mettent en place dans différents domaines : le bilinguisme est un moteur de développement de l'enfant, les productions de qualité s'appuient sur les identités locales, la mise en valeur du patrimoine culturel devient un atout économique majeur.

Face à ces nouveaux enjeux, les municipalités ont donc tout intérêt à mettre en valeur ce qui les différencie : leur langue et leur culture occitane.

Propositions

Dans un premier temps, il s'agit de mettre en place dans la collectivité, une réelle politique linguistique ne se limitant pas au seul budget de la culture :

- **Scolaire** : faciliter la mise en oeuvre de filières d'enseignement de la langue occitane dans les écoles primaires (écoles bilingues – Oc bi - et par immersion - Calandretas), ainsi que des initiations à la culture occitane, généralisées en formant les maîtres et les intervenants,
- **Social, enfance, jeunesse** : promouvoir la langue occitane dans les crèches (municipales ou associatives), les centres de loisirs associés à l'école (CLAE), les centres de loisirs sans hébergement (CLSH)
- **Communication** : favoriser le bilinguisme dans l'administration municipale, dans la signalétique (panneaux, directions) et les publications municipales
- **Ressources humaines** : initiation et formation du personnel interne permettant d'offrir des services en langue occitane, notamment pour les personnels en contact avec le public (accueil en occitan, formulaires disponibles en occitan)
- **Culture** : soutenir la création en occitan, assurer la diffusion (salles de spectacles, fonds occitan dans les médiathèques, soutien aux médias locaux)

Ces actions seront coordonnées par un chargé de mission pour la langue et la culture occitane doté d'un budget spécifique. Elles seront réalisées en collaboration avec d'autres collectivités et s'appuieront sur le tissu associatif occitan. A terme, l'ensemble de ces dynamiques locales seront fédérées autour d'organismes spécialisés tel que pourrait l'être le Conseil Culturel Interrégional Occitan.

Toutefois, le développement d'une commune ne se limitant à l'action culturelle, le Partit Occitan souhaite une mise en oeuvre transversale de la politique occitane:

- **Urbanisme et aménagement du territoire** : rééquilibrer les quartiers, limiter les clivages villes - villages en favorisant la mixité sociale. Chaque quartier ou village doit être vu comme un pôle de vie et non comme une simple cité dortoir.
- **Transports** : coopération et échange avec les villes pour s'assurer de la complémentarité des transports urbains (tram) et inter-urbains (train). Le maillage doit tendre à être multipolaire et transversal et non simplement en étoile ne permettant pas la prise en compte des déplacements inter quartiers. Promotion du covoiturage, du vélo.

- **Services publics** : enfance (crèches, CLAE, cantine scolaire), le troisième âge, services quotidiens (transport, eau, ordures). La commune est impliquée dans la gestion de ces services (critères écologiques et culturels) afin de ne pas sous-traiter sans maîtrise des tâches réalisées
- **Economie de proximité** : valorisation des productions locales, les circuits courts, ainsi que la valorisation des produits biologiques notamment à l'attention des cantines scolaires. Insuffler une politique de croissance économique partagée et non centralisée sur Toulouse.
- **Energies renouvelables** : mise en place d'obligations pour les bâtiments publics (panneaux solaires, critère HQE, maison passive) pour les constructions sur la commune. Recherche d'un développement durable et partagé.

Exemples d'actions à mettre en oeuvre

1. Mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune (police et taille de caractère identiques dans les 2 langues)
2. Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la mairie
3. Message bilingue sur le répondeur de la mairie
4. Mise en ligne d'une version occitane du site internet de la mairie
5. Cartes de visite bilingues pour les élus en faisant la demande
6. Papier à en-tête bilingue
7. Mise en place de plaques de rue bilingues
8. Logo de la mairie bilingue
9. Editorial bilingue dans le magazine municipal
10. Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations organisées par le maire (en dehors du seul champ culturel)
11. Signalétique bilingue à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie
12. Signalétique bilingue externe sur les bâtiments dépendant de la mairie
13. Mise en valeur bilingue du patrimoine de la commune
14. Mise en place d'une signalétique directionnelle bilingue sur le périmètre de la commune
15. Participer à la campagne annuelle de promotion des cours d'occitan pour adultes (article dans le bulletin municipal, diffusion des affiches,...)
16. Marquage bilingue sur les véhicules de la mairie et / ou le matériel communal
17. Mise à disposition du public de formulaires bilingues pour les actes les plus courants (mariage, naissance, décès, ...)
18. Information donnée au public quant à la possibilité d'avoir une cérémonie de mariage bilingue
19. Réalisation d'une enquête sur la connaissance de l'occitan par le personnel municipal
20. Financement d'actions de formation professionnelle permettant au personnel municipal volontaire d'apprendre l'occitan ou de se perfectionner en occitan
21. Possibilité clairement signalée dans les services municipaux d'assurer un accueil en occitan pour le public
22. Réalisation d'une enquête auprès des parents d'élèves de la commune afin de mesurer la demande sociale en matière d'enseignement bilingue
23. Aide financière et / ou technique à l'installation ou au développement d'une filière bilingue dans la commune
24. Aide financière aux établissements commerciaux optant pour un réel bilinguisme
25. Opter pour un bilinguisme systématique pour toute nouvelle signalétique

Précisions sur les grands principes

- La langue occitane appartient à l'ensemble de la population occitane et non à une poignée de passionnés, quels que soient leurs mérites. Il importe donc que les pouvoirs publics et les élus intègrent sa survie dans leurs politiques. Elle est de leur responsabilité.
- La politique linguistique en faveur de la langue occitane repose sur l'encouragement et l'incitation et non sur l'obligation. Personne n'est dans l'obligation d'apprendre la langue occitane.
- La politique de promotion de la langue occitane n'est pas dirigée contre la langue française, elle est menée dans le cadre du bilinguisme, ouvrant sur le plurilinguisme.